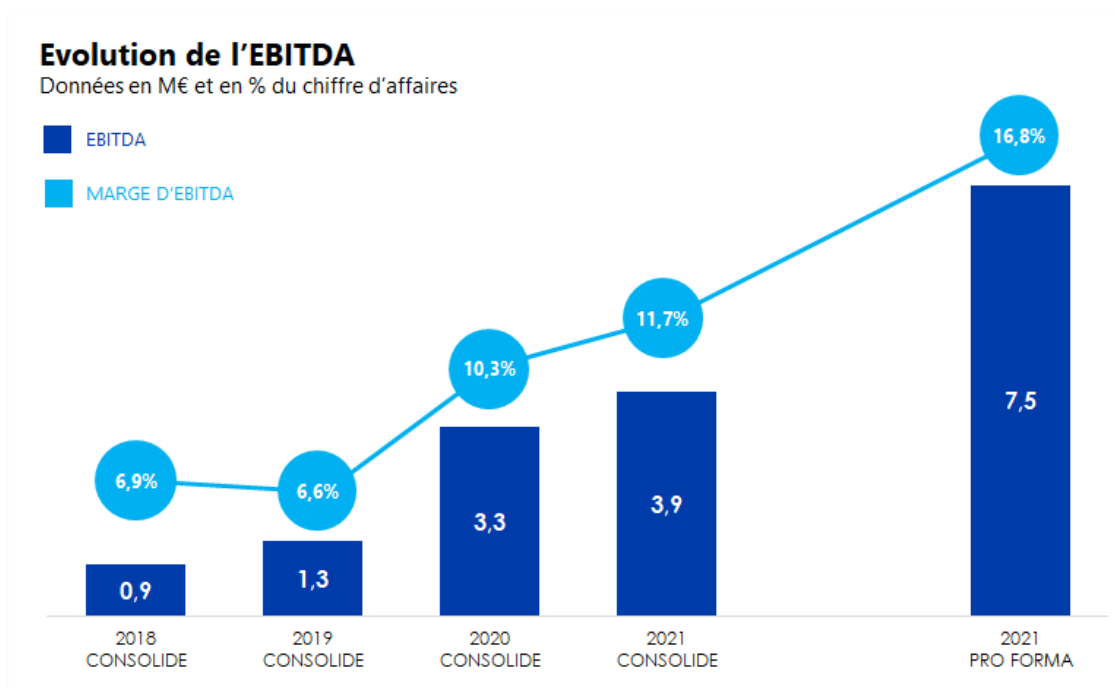


Correctif : BIO-UV souhaite apporter une correction au communiqué de presse diffusé le 6 avril 2022 à 18h00.  
Les opérations d'investissements ont consommé **20,7 M€** (contre 29,3 M€ indiqués dans le communiqué de presse initial), dont **18,0 M€** (contre 26,7 M€ indiqués dans le communiqué de presse initial) dédiés à l'acquisition de Corelec. Les autres données sont inchangées.  
Le communiqué de presse a été modifié en conséquence ci-dessous :

## Résultats annuels 2021 : une nouvelle dimension pro forma avec Corelec

- **44,4 M€** de chiffre d'affaires pro forma
- **16,8%** de marge d'EBITDA pro forma
- **7,4%** de marge nette pro forma
- Proposition de versement aux actionnaires de **0,05 € par action** prélevé sur la prime d'émission

Au cours de sa réunion du 4 avril 2022, le Conseil d'administration de **BIO-UV Group (Euronext Growth® - FR001334549 - ALTUV)**, spécialiste des systèmes de traitement et de désinfection de l'eau par UV, ozone, électrolyse de sel et AOP, a arrêté les comptes annuels 2021, clos le 31 décembre 2021. Les procédures d'audit sur les comptes ont été effectuées et le rapport de certification est en cours d'émission par les Commissaires aux comptes. Le rapport annuel au titre de l'exercice 2021 sera prochainement disponible sur le site Internet de BIO-UV, [www.bio-uv.com](http://www.bio-uv.com), espace Investisseurs, onglet Documentation.



**Compte de résultat annuel au 31 décembre**

Données en M€ - Normes françaises	Exercice 2020 (consolidé 12 mois)	Exercice 2021 (consolidé <sup>1</sup> 12 mois)	Variation	Exercice 2021 (pro forma <sup>2</sup> 12 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>	32,2	33,5	+4%	<b>44,4</b>
<b>EBITDA<sup>3</sup></b>	3,3	3,9	+19%	<b>7,5</b>
<b>Marge d'EBITDA</b>	10,3%	11,7%	+140 bp	<b>16,8%</b>
Dotations nettes aux amort. et prov.	1,9	2,8		2,9
<b>Résultat d'exploitation</b>	1,4	1,0		<b>4,6</b>
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	0,6	0,7	+18%	<b>3,3</b>
<b>Marge nette</b>	1,8%	2,1%	+30 bp	<b>7,4%</b>

<sup>1</sup> La société Corelec est consolidée dans les comptes du Groupe depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021.

<sup>2</sup> En intégrant la société Corelec sur les 12 mois de l'exercice écoulé (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021).

<sup>3</sup> EBITDA : Résultat d'exploitation + Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises.

Sur l'exercice 2021, BIO-UV Group a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 33,5 M€.

La société Corelec, acquise en novembre 2021 et consolidée sur les deux mois sur l'exercice les moins contributifs compte tenu de la saisonnalité piscine, a contribué pour 1 M€ au chiffre d'affaires consolidé. Sur l'ensemble de l'année 2021, la société Corelec a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 11,9 M€, en forte progression de +101% par rapport à 2020.

Sur une base pro forma, en intégrant Corelec sur 12 mois, **le chiffre d'affaires 2021 de BIO-UV Group s'élève à 44,4 M€**, témoignant du changement de dimension opéré en fin d'exercice.

**12,0% de marge d'EBITDA<sup>4</sup> en 2021 (hors Corelec)**

À l'issue de l'exercice 2021, l'EBITDA s'est établi à 3,9 M€ en données consolidées, en progression de +19%.

Hors Corelec, la marge d'EBITDA s'élève à 12,0% en 2021.

Après comptabilisation du résultat financier, constitué des charges d'intérêts et de gains de change, et d'un résultat exceptionnel limité à -0,1 M€, **le résultat net part du Groupe ressort à 0,7 M€**, en progression de +18% en 2021. La marge nette 2021 ressort ainsi à 2,1% contre 1,8% en 2020.

**16,8% de marge d'EBITDA pro forma<sup>5</sup>**

Pour sa part, la société Corelec a réalisé un EBITDA de 3,6 M€ en 2021, représentant une marge d'EBITDA de 30,0%.

Sur une base pro forma, **l'EBITDA du nouvel ensemble s'est établi à 7,5 M€ en 2021, matérialisant une marge d'EBITDA de 16,8%**.

Le résultat d'exploitation pro forma s'élève à 4,6 M€, soit une marge d'exploitation de 10,4%.

Le **résultat net pro forma est de 3,3 M€**, intégrant une charge d'impôt sur les sociétés de 0,6 M€, soit une **marge nette proforma de 7,4%**.

**3,3 M€ de cash-flow d'exploitation en 2021**

BIO-UV a généré en 2021 une marge brute d'autofinancement de 3,6 M€, en progression de +55% sur l'exercice (2,4 M€ générés en 2020) et a limité la variation du besoin en fonds de roulement à

<sup>4</sup> EBITDA : Résultat d'exploitation + Dotations aux amortissements et provisions nettes des reprises.

<sup>5</sup> En intégrant la société Corelec sur les 12 mois de l'exercice écoulé (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021).

-0,3 M€ (-2,5 M€ en 2020). BIO-UV a ainsi dégagé un **solide cash-flow d'exploitation de +3,3 M€** en 2021 (contre -0,1 M€ en 2020).

Les opérations d'investissements ont consommé 20,7 M€, dont 18,0 M€ dédiés à l'acquisition de Corelec et 2,7 M€ de CAPEX (acquisition d'immobilisations) pour poursuivre la structuration du Groupe et les certifications des nouveaux systèmes, notamment sur les activités maritimes et aquacoles.

L'acquisition de Corelec a été financée par la mise en place de 18,0 M€ de nouveaux financements, dont 13,0 M€ de dettes bancaires et 5,0 M€ d'emprunt obligataire. En parallèle, BIO-UV a procédé à des remboursements d'emprunts à hauteur de 2,0 M€.

Au 31 décembre 2021, l'endettement financier net<sup>6</sup> était de 27,6 M€ et les capitaux propres s'élevaient à 30,8 M€ (contre 30,2 M€ à fin 2020).

### **Proposition de versement aux actionnaires de 0,05 € par action**

Au regard de la solide performance de BIO-UV en 2021 et d'une structure financière saine, le Conseil d'administration du 04 avril 2022 a décidé de proposer aux actionnaires, lors de l'assemblée générale du 25 mai 2022, le versement d'un montant en numéraire de 0,05 € par action, prélevé sur la prime d'émission, au titre de l'exercice 2021. Sous réserve du vote favorable des actionnaires lors de l'assemblée générale, le détachement de ce versement interviendrait le 28 juin 2022 et son règlement le 30 juin 2022.

Cette 1<sup>ère</sup> proposition de versement aux actionnaires de l'histoire de BIO-UV témoigne de la volonté de la société de s'inscrire désormais dans une politique de distribution régulière au cours des prochains exercices.

### **Progression de 23% du chiffre d'affaires pro forma au 1<sup>er</sup> trimestre 2022**

En dépit du conflit en Ukraine et de tensions toujours fortes sur les chaînes d'approvisionnement, BIO-UV a bien démarré l'exercice 2022, tant sur son périmètre historique que pour la société Corelec.

À l'issue du 1<sup>er</sup> trimestre, le Groupe s'inscrit en **croissance pro forma (en intégrant Corelec) de +23%**. Sur le périmètre historique (hors Corelec), le Groupe est en **croissance organique trimestrielle de +15%**, avec une progression soutenue de l'activité de la division Maritime. Cette dernière bénéficie à la fois des reports de commandes et de livraisons de 2021, et d'un marché porteur avec le renforcement de ses équipes.

Par ailleurs, l'intégration de Corelec est parfaitement bien engagée.

### **Situation géopolitique Russie - Ukraine**

S'agissant du conflit en Ukraine, le Groupe a réalisé environ 1% de son activité en 2021 en Russie, Biélorussie et Ukraine.

BIO-UV n'a pas de site de production ni de salarié exposé sur cette zone, et ne réalise aucun achat direct avec des fournisseurs dans ces pays.

### **Perspectives 2022**

Au regard du chiffre d'affaires réalisé au 1<sup>er</sup> trimestre et des commandes déjà signées et à livrer au 2<sup>ème</sup> trimestre, le montant des facturations du 1<sup>er</sup> semestre 2022 s'inscrit d'ores et déjà au niveau du 1<sup>er</sup> semestre 2021 (intégrant Corelec), soit environ 23 M€. Il conviendra d'ajouter à ce montant les facturations sur les commandes à venir au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre.

Malgré un contexte perturbé, l'année devrait toutefois être marquée par la poursuite d'une croissance dynamique de l'activité, accélérée par l'apport de Corelec.

<sup>6</sup> Endettement financier net = emprunts et dettes financières (hors emprunts en crédit-bail) + autres dettes financières – trésorerie disponible

**Benoit Gillmann, Fondateur & Président - Directeur général de BIO-UV Group, déclare :**

« Évoluant dans un marché complexe depuis plus de deux ans, auquel est venu s'ajouter la crise géopolitique de ce début d'année 2022, je tiens à remercier et féliciter toutes les équipes de BIO-UV, à Lunel et Muret en France ainsi que Glasgow en Écosse, pour leur efficacité, leur mobilisation et leur motivation. Cet engagement nous a permis de réaliser une excellente année 2021, et d'engager un début d'année 2022 prometteur et en croissance !

L'exercice 2021 est en effet remarquable du fait de la croissance réalisée, avec un chiffre d'affaires de 44,4 M€ sur le nouveau périmètre réel du Groupe, mais aussi de la rentabilité affichée avec un EBITDA de 7,5 M€, soit 16,8% de marge d'EBITDA. Ces résultats nous permettent, pour la 1<sup>ère</sup> fois, de proposer lors de la prochaine assemblée générale le versement d'une prime de 0,05 € par action et de marquer ainsi le début d'une politique de distribution en guise de remerciement pour nos actionnaires. Cette année 2021 témoigne également de la poursuite d'une stratégie claire et ambitieuse, avec une prise de position forte sur le marché récréatif, à travers le rachat de Corelec, et le début de notre montée en puissance sur les marchés de l'aquaculture, des process industriels et de la réutilisation des eaux usées (« reuse ») notamment.

Enfin, je souhaite de nouveau insister sur le positionnement clef de BIO-UV sur le marché de l'eau, véritable or bleu. Il n'y a pas plus essentiel pour la vie. Il est impossible de vivre sans eau consommable et sans eau traitée voire retraitée. Les techniques, sans produit chimique, conçues, fabriquées et commercialisées par BIO-UV permettent de rendre « ces eaux » saines. Cette absolue nécessité nous place dans un domaine stratégique essentiel, avec une croissance permanente et soutenue. L'enjeu vital que représente l'équation « plus de population, moins d'eau consommable » impacte directement l'activité des entreprises reconnues qui maîtrisent ces technologies de traitement tel BIO-UV. BIO-UV est ainsi au cœur des thématiques environnementales et durables. »

**Agenda financier**

Publications	Dates
Chiffre d'affaires semestriel 2022	<b>20 juillet 2022</b>
Résultats semestriels 2022	<b>21 septembre 2022</b>
Chiffre d'affaires annuel 2022	<b>25 janvier 2023</b>
Résultats annuels 2022	<b>5 avril 2023</b>

Toutes les publications interviendront après la clôture des marchés d'Euronext Paris.

**À propos de BIO-UV Group**

Créé en 2000, BIO-UV Group conçoit, fabrique et commercialise des systèmes innovants de désinfection de l'eau par ultraviolets, électrolyse de sel, ozone et AOP (processus d'oxydation avancée).

Coté sur le marché Euronext® Growth à Paris (FR0013345493 - ALTUV), BIO-UV Group est labellisé Entreprise Innovante par Bpifrance et est éligible au dispositif PEA-PME.

**Contacts :**

**BIO-UV Group**  
+33 (0)4 99 13 39 11  
[invest@bio-uv.com](mailto:invest@bio-uv.com)

**Relations investisseurs**  
Mathieu Omnes – ACTUS  
+33 (0)1 53 67 36 92  
[momnes@actus.fr](mailto:momnes@actus.fr)

**Relations presse**  
Serena Boni – ACTUS  
+33 (0)4 4 72 18 04 92  
[sboni@actus.fr](mailto:sboni@actus.fr)